

Compte rendu du conseil municipal du 29/07/2021

Proposition



Adrien BERTRAND.	Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS
André CHAUVIN	Christian RIGAUD
Emmanuelle FOLCHER	Alain SCHOULZ
Anaïs FRAUD, secrétaire de séance.	Peter VERBRUGGEN
Christine LAGRANGE	Sébastien VITEAU, rédacteur du compte-rendu.
Pascale MATRAS	

Ouverture de la séance à 20h05

ORDRE DU JOUR :

1-Approbation du précédent compte-rendu.

2-Participation au financement du rased

3-Préemption sur divers biens immobiliers

4- Aménagement placard pour RAM

5-Proposition parcelle 290 Les Echamps

6-Infos ambroisie

7-Rappel sur les consignes d'utilisation de l'eau en période de vigilance.

8-Questions diverses

Mme la maire propose d'ajouter à l'ordre du jour la facture de JMC Thermelec.

1-Approbation du précédent compte-rendu.

Au vote pour à l'unanimité.

2-Délibération sur le paiement de la facture de JMC Thermelec.

2177.54 € TTC de facture correspondante au devis.

Pour à l'unanimité.

3-Délibération sur la participation au financement du RASED (Psychologues et/ou aides intervenants en milieu scolaire).

50 cts par enfant scolarisé. 41 élèves.

Donc pour Soyans 20.5€.

Pour à l'unanimité.

4-Préemption sur divers biens immobiliers

Courrier d'un notaire nous demandant notre choix éventuel de préemption sur une parcelle d'environ 4 ha.

Section G

Pas de préemption par la commune.

5- Aménagement placard pour RAM

Les intervenantes viennent avec beaucoup de matériel et nous demandent la possibilité de créer un placard afin que le matériel encombrant reste sur place.

Elles recommencent le lundi 13 septembre, nous verrons à ce moment le volume que représente ce matériel.

Il est possible dans le local des associations de créer un emplacement pour ça.

Nous prenons contact avec le responsable du service patrimoine pour la conception.

6-Proposition pour la parcelle 290 Les Echamps

Les propriétaires ont demandé à la commune de leur faire une proposition pour l'achat de cette parcelle.

La SAFER donne une fourchette entre 400 et 500€ l'ha et la parcelle fait 130 m².

Nous avons fait une proposition dans ce sens aux intéressés et attendons leur réponse.

7-Infos ambroisie

Certains habitants ont interpellé la mairie sur le sujet de l'ambroisie.

Nous devrons faire des courriers aux agriculteurs concernés par des champs où l'ambroisie pousse beaucoup cette année.
Il reste un souci avec les cultures qui ne seront coupées qu'après la fin aout.

8-Rappel sur les consignes d'utilisation de l'eau en période de vigilance et retour sur la réunion sécurisation extra-communale.

Rappel sur la vigilance concernant l'utilisation de l'eau en période de vigilance.

9-Résumé de la réunion d'audition du candidat à l'étude sur la sécurisation intercommunale.

Point sur la réunion avec un bureau d'études candidat pour la sécurisation du réseau d'eau des six communes.

8-Questions diverses

-Arrêté de nomination stagiaire pour Camille Chêne, grade et fonctions ATSEM principal 2^{ème} classe, pour 24h par semaine.

-Discussion autour du sujet des déchets de l'ACCA.

Possibilité de grouper plusieurs ACCA pour la gestion des déchets de chasse. Deux communes ont répondu à l'appel du président de Soyans. Y.Maillet se renseigne mais quelques solutions semblent se profiler. Réunion le 28 août ACCA/fédé.

-Une demande de raccordement en eau est faite par Mme Flecher.

- Sécurité incendie au bord du Roubion et nombreuses présences la nuit. Nombreuses voitures stationnées. Le propriétaire va peut-être trouver une solution de remblais au niveau du lieu en question.

La législation autorise le bivouac,(une nuit), le camping sauvage est interdit sauf autorisation du propriétaire du terrain.

La gendarmerie ne se déplace qu'à la demande du propriétaire.

Attention la qualité des eaux de baignade et moyenne en ce moment. Nombreux propriétaires riverains se plaignent d'un grand nombre de véhicules le long de la départementale.

-La Mairie cotise au centre de gestion uniquement pour les suivis de carrière, mais pas pour le médical. A la rentrée, une proposition nous sera faite pour éventuellement renouveler la convention avec ce centre.

-Félicitations à l'équipe qui a géré les travaux de réparation des fuites et la pose des barrières devant l'école.

-Pour info Mr. Gely,(SOLUTYS) a installé une prise électrique le 29/07/21 dans le local du surpresseur Buache afin de pouvoir brancher l'appareillage nécessaire au maintien en pression du ballon.

FIN DU CONSEIL 21h45.